

Chères amies, chers amis, **BONNE NOUVELLE, ON A GAGNÉ !**

Comme promis en janvier, je vous tiens au courant :

Notre recours contre le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Bondoufle, déposé en mars 2021, a enfin été traité par le Tribunal Administratif de Versailles.

Lors de **l'audience du 24 janvier 2023**, le rapporteur public nous a largement donné raison. **Le jugement** rendu public le 7 février **a annulé la délibération du conseil municipal du 15 octobre 2020** qui modifiait le PLU 2020.

Les projets concernés actuellement sont : le transfert du dépôt de bus de la TICE au Bois Bailleul, la possibilité d'étendre à 80% les logements sociaux dans toutes les nouvelles constructions du centre-ville, comme par exemple rue de l'Écoute S'il Pleut et rue des Marronniers ou d'autres à venir.

Ainsi, **au bout de 2 ans** de procédure menée bénévolement par mon équipe contre la ville et la préfecture, nous avons remporté **une belle victoire contre le Maire et son équipe majoritaire**.

Même si dans quelques jours le Maire faisait semblant d'approuver ce verdict voire de s'en féliciter, il peut aussi faire appel de ce jugement pour en repousser l'application !

C'est donc le PLU 2020, contesté par la Préfecture, qui va pour l'instant s'appliquer mais l'histoire n'est peut-être pas finie.

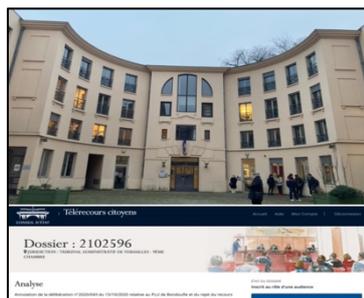
Comptez sur nous, notre objectif sera toujours le même : affiner les règles du PLU pour mieux protéger notre ville, empêcher les projets aberrants, protéger notre patrimoine et placer notre ville en situation de respecter les orientations environnementales actuelles, c'est un impératif face à l'urgence climatique.

Concernant **le projet d'implantation de la TICE à Bois Bailleul**, nous travaillons avec des élus de la Région pour qu'ils transforment ce projet en une "réhabilitation/modernisation/extension" du site actuel de la rue du Canal à Bondoufle.

Nous devons trouver une solution qui économise nos terres agricoles, comme le prévoit la loi votée en 2022.

Le combat continue,

Sabine Nagel



Le Maire de Bondoufle et son équipe majoritaire **refusent** de présenter leurs vœux aux habitants.

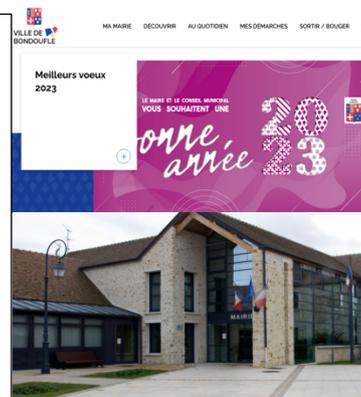
Ils **se défaussent** d'un devoir majeur d'élu, celui de présenter régulièrement les actions menées, et ici de **faire un point** à mi-mandat.

Le Maire justifie ce choix par le fait que **cela coûte cher**. **Fausse excuse !**

Il était possible de **faire simple et pas onéreux**. Lors des vœux, ce qui compte c'est de se retrouver.

Il a peur de vous rencontrer, il a peur de vous entendre.

Le Maire et ses adjoints craindraient-ils les reproches ? Et à juste titre...



Le Maire s'abstient même de présenter **ses vœux au personnel municipal**. Pourtant il en est le chef, c'est lui qui embauche, c'est lui qui leur demande des efforts et qui les critique souvent.

Pas de vœux au personnel municipal atteste d'un certain mépris.

MENSONGES OU IMPÉRTIE DU MAIRE ?

Des exemples dans sa vidéo,

- Il ne veut jamais dépenser : **que fait-il des 14 Millions** d'€ du budget de la ville ?
- "*Qui utilise les services municipaux paye*" : **il préfère demander plus** aux parents des enfants scolarisés, aux seniors et aux employés municipaux pour tous les repas, soi-disant pour ne pas augmenter les impôts. En plus, avec les +10% de la restauration, **il fait une marge sur leurs dos**. **C'est la solidarité à l'envers**.
- Déménagement de l'école St Exupéry : enfin... mais pourquoi invoquer une bonne coopération avec les parents et les enseignants qui n'a pas eu lieu ? Une seule visite en tout et pour tout.
- "*Les bénévoles sont trop vieux, et les jeunes manqueraient à l'appel...*", que fait la ville pour les encourager ?
- **La Fête de l'Humanité**, belle fête populaire, a angoissé le Maire, "*mais elle s'est finalement bien passée*" : dommage, il n'a **pas demandé que les navettes organisées puissent transporter les Bondoufflois**.
- Il se félicite des "*idées nouvelles*" comme **le projet citoyen**, alors que la plupart des projets proposés de bon cœur consistaient à **compenser les carences de la mairie** pour l'entretien de la ville.
- Il annonce encore une micro-crèche privée... Toujours pas de **crèche collective municipale**, aux tarifs accessibles ?
- Le Maire souhaite que l'on comprenne que "*le budget soit le mieux tenu possible et que nos impôts n'augmentent pas*" : Il ne peut pas répéter qu'il n'augmente pas les impôts (des propriétaires) car il le fait ! Finalement **il augmente à la fois les impôts fonciers et les tarifs**. En effet, si le Maire avait fait ce qu'il annonce, il aurait dû baisser le taux de la taxe foncière (pour compenser la hausse des valeurs des biens). À bien y réfléchir, à Bondoufle, on augmente les recettes avec la croissance de la population et on baisse les dépenses (transferts à l'Agglo et suppressions d'activités). **Soit on pourrait baisser les impôts, soit il faut fournir davantage de services publics municipaux.**

La série de photos, sur le site de la ville, présentant les actions de 2022 en guise de bilan, ce n'est pas sérieux ! Les réalisations mises en avant sont celles de l'Agglo GPS, des écoles, du Département, etc, tout est mélangé pour masquer le peu d'actions municipales. Le fouillis total est là pour masquer le travail mal mené.

La vérité à Bondoufle c'est aussi ça :



ensemble pour
Bondoufle

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux



Sabine Nagel & Ensemble pour Bondoufle



*Je vous donne rendez-vous pour
notre bilan de mi-mandat.*